



Souci d'organisation du père dans la garde de son fils

Par **kim_old**, le **08/09/2007** à **21:27**

J'ai un petit garçon de 2ans 1/2 dont j'ai obtenu la garde suite à ma séparation avec mon conjoint il y à 1 an.

Son père vient le chercher un week-end sur deux et la moitié des vacances.

Ce dernier n'a pris son fils en garde chez lui que 2 fois depuis le mois d'Avril, ne téléphone pas pour prendre des nouvelles entre temps et aujourd'hui il est arrivé chez moi à 17h15 pour prendre mon bb (son week-end) sans aucun avertissement préalable del'heure et du jour de sa venue.

Est-ce qu'il est en droit de se comporter comme cela ou existe-t-il un moyen de le contrer ?